



le journal "de vous à moi"

le journal "de vous à moi"



« Certes, un parlementaire peut exister au travers des caméras et des micros ! Par contre, il est encore plus efficace lorsqu'il est présent dans les débats, siège dans les commissions et groupes de travail, suit ses dossiers locaux et nationaux, reste proche de ses concitoyens. Avec Joël ABBEY, mon suppléant, c'est le choix que nous avons fait ».

N°2 JUIN 2009

UNE ACTIVITE EN CHIFFRES

Questions au gouvernement

101 Questions écrites
7 Questions orales

12 concertations thématiques « De vous à moi »

220 entretiens individuels

3 280 courriers et interventions

42 propositions de lois déposées ou cosignées

7 réunions cantonales avec les élus ou réunions publiques

Ainsi que de nombreuses visites dans les communes

Infos pratiques

" Je reçois toutes les personnes qui le souhaitent, sur rendez-vous, les vendredis après-midi à ma permanence.

Mes collaborateurs sont à votre disposition "

Permanence

81 avenue Maréchal Lyautey
21000 DIJON

03 80 744 300

www.remi-delatte.com

permanence@remi-delatte.com



Votre député de la 2^{ème} circonscription

Rémi Delatte

www.remi-delatte.com

Cantons de : AUXONNE • DIJON 1, 3 et 8 • FONTAINE-FRANÇAISE • MIREBEAU-SUR-BÈZE • PONTAILLER-SUR-SAÔNE

REGARD sur les principales lois votées et promulguées

2008

► AVRIL

• 15 avril loi relative à l'extension du chèque emploi associatif

► MAI

• 26 mai loi relative aux conditions de commercialisation et d'utilisation de certains engins motorisés

► JUIN

• 19 juin loi renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux

• 20 juin loi relative aux organismes génétiquement modifiés

• 25 juin loi portant modernisation du marché du travail

► JUILLET

• 1 juillet loi créant de nouveaux droits pour les victimes et améliorant l'exécution des peines

• 3 juillet loi relative à la lutte contre le trafic de produits dopants

• 17 juillet loi de modernisation des institutions de la Ve République

• 23 juillet loi constitutionnelle relative aux contrats de partenariat

• 28 juillet loi relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement

► AOÛT

• 1 août loi de modernisation de l'économie

• 1 août loi relative aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi

• 4 août loi portant rénovation de la

démocratie sociale et réforme du temps de travail

• 20 août loi de finances rectificative pour le financement de l'économie

• 20 août loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire

► OCTOBRE

• 23 octobre loi relative à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes

► DÉCEMBRE

• 1 décembre loi en faveur des revenus du travail

• 1 décembre loi généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

• 11 décembre loi de financement de la sécurité sociale pour 2009

• 17 décembre loi relative à la législation funéraire

• 19 décembre loi de finances pour 2009

• 30 décembre loi pour l'amélioration et la simplification du droit de la chasse

2009

► MARS

• 5 mars loi relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision

Vous souhaitez obtenir un renseignement sur l'une de ces lois ou en obtenir le texte intégral ? N'hésitez pas à appeler la permanence parlementaire de Rémi DELATTE.



ÉDITO

Je me suis engagé à vous rendre compte, chaque année, de mon activité à l'Assemblée Nationale. Voici donc le second numéro « de Vous à Moi ».

Depuis l'automne dernier, la crise internationale percutée de plein fouet notre pays. Les conséquences sont lourdes pour de nombreux citoyens frappés par les fermetures de nos entreprises ou le ralentissement de l'activité économique. La nature du plan de relance du gouvernement est d'en minimiser la portée et surtout d'anticiper la reprise économique. D'ailleurs, tous les observateurs notent que la France résiste mieux à cette crise que tous ses voisins européens.

Pour autant, il ne faut pas que la conjoncture nous empêche de réformer notre pays selon les orientations que la majorité des Français a choisi en élisant le président Nicolas Sarkozy. Cette année, plusieurs réformes essentielles pour l'avenir de la France ont été engagées. Si certaines sont caricaturées par ceux qui manquent d'ambition et de projets pour la France, toutes convergent pour renforcer notre pays et lui assurer d'aborder l'avenir avec modernité, efficacité et détermination.

Après deux années de travail, aussi bien au Palais Bourbon que dans votre circonscription, je suis fier de vous représenter au Parlement. Ce document vous présente quelques éléments marquants de mon travail parlementaire.

Croyez en mon dévouement et en mon amitié fidèle.

Rémi DELATTE

Député de la Côte-d'Or
Maire de Saint-Apollinaire

Je suis membre de la Commission des Affaires culturelles, sociales et familiales.

Je participe à la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale.

Je collabore à la Mission sur la réforme des lycées, ainsi qu'aux :

- Groupe de travail sur la réforme des collectivités territoriales et la fiscalité locale
- Groupe sur l'ouverture des magasins le dimanche.
- Groupe « Dépendance des personnes âgées et Alzheimer »
- Groupe sur le développement de la vie associative et le bénévolat.
- Groupe d'étude sur les prisons et les conditions carcérales
- Groupes d'amitié :
 - France-Canada
 - France-Maroc
 - France-Tibet

RAPPEL

MES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

- 1 - Être disponible à l'égard de l'ensemble des concitoyens dans le cadre de ma permanence hebdomadaire.
- 2 - Organiser des débats publics sur des orientations nationales du gouvernement.
- 3 - Rencontrer régulièrement les acteurs du monde socio-professionnel et associatif.
- 4 - Organiser des rencontres avec l'ensemble de vos élus.
- 5 - Rendre compte de mon action à travers mon journal « De Vous à Moi ».

Rémi DELATTE

s'investit dans les débats sur les grands textes...

Les « régions agricoles intermédiaires » dans le cadre du bilan de santé de la PAC.

Aux côtés des exploitants agricoles, le député Rémi DELATTE a interpellé plusieurs fois Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture, sur les conséquences du « bilan de santé de la P.A.C ».



Les agriculteurs Côte-d'Oriens sont très inquiets face aux mesures nouvelles qui pénalisent les résultats agricoles. Ainsi, une enveloppe financière supplémentaire de 90 millions d'euros a été obtenue pour les surfaces SCOP des régions dites « intermédiaires ».

En mission pour la réforme des lycées.

Dans le cadre d'une mission de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales sur la réforme des lycées, Rémi DELATTE a rencontré la communauté éducative des lycées « Les Arcades », « Hippolyte

Fontaine » et « Le Castel ». De nombreux thèmes ont été abordés, parmi lesquels le temps de travail annuel des élèves, les filières spécialisées, l'accompagnement individualisé des élèves et leur orientation, ainsi que l'auto-entreprise des lycées. L'objectif de cette réforme est de mieux préparer les jeunes à l'enseignement supérieur et à l'emploi.

Pour une médecine hospitalière et de ville équilibrée et efficace.

Rémi DELATTE a défendu plusieurs amendements sur la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », Grâce à celle-ci, le système de santé français, un des meilleurs au monde est préservé.



Notamment en renforçant la notion de service public, en proposant des mesures pour faire face à la diminution du nombre de médecins en milieu rural et en simplifiant la gestion administrative du système avec la création d'une structure de gestion unique : les Agences Régionales de Santé.

Les institutions de la V^{ème} République renouvées.

La réforme des institutions adapte et modernise le fonctionnement de nos institutions. Le mandat présidentiel est désormais limité à deux mandats consécutifs. Le Président de la République peut prendre la parole devant le Parlement. Le référendum d'initiative populaire est institutionnalisé.

Le système économique modernisé.

La création d'entreprise est simplifiée. Le statut de l'auto-entrepreneur est institué. L'accessibilité des PME aux marchés publics est affirmée. Les freins à l'embauche sont levés. Le chèque-emploi TPE est étendu aux entreprises de moins de 10 salariés. Les droits de mutation à titre onéreux sont abaissés. Le recours au tutorat est étendu en cas de cession d'entreprise.



Un Service Minimum dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Plébiscité par les parents, le droit d'accueil en cas de grève instaure également une véritable culture du dialogue social dans l'Education Nationale. Cette mesure est financée par l'Etat.

Se mobilise pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

Vote la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement.

Revendique une politique en faveur des handicapés et de la Famille.

Le Revenu de Solidarité Active se généralise.

Dès le mois de juin 2009, le RSA remplace en une prestation unique, le RMI et l'API. Le RSA concerne plus de

3,5 millions de ménages bénéficiaires (dont 1,3 million d'anciens allocataires de minima sociaux).

Le service public de l'audiovisuel.

Par la suppression de la publicité dans les programmes nationaux diffusés par France Télévision entre 20 heures et 6 heures jusqu'en 2011 et totalement au-delà de cette date. La loi prévoit, que cette suppression de la publicité donne lieu à une compensation financière de l'Etat.

MESURES SOCIALES DU PLAN DE RELANCE

- > **Avril 2009** : prime de 500 € pour les travailleurs précaires
- > **Avril 2009** : prime de solidarité active de 200 €
- > **Mai 2009** : augmentation de +6,9% du minimum vieillesse qui passe de 633 à 677 €
- > **Avril et septembre 2009** : augmentation de +4,4% de l'Allocation Adulte Handicapé qui passe de 652 à 681 €
- > **Juin 2009** : prime de 150 € pour les familles modestes
- > **Juillet 2009** : 200 € en bons d'achat de services à la personne (familles bénéficiaires du « complément mode de garde » et de l'Allocation d'éducation de leur enfant handicapé)
- > Exonération des acomptes fiscaux

Rémi DELATTE, élu de terrain

Une collaboration permanente avec les élus de la circonscription

Rémi DELATTE soutient auprès de l'Etat ou des autres collectivités les projets de toutes les communes de la 2^{ème} circonscription ; quelques exemples :

Des aides financières de l'Etat pour la ville de DIJON

- > 1 300 000 d'euros pour la construction de la piscine olympique ; l'aménagement d'un terrain en gazon synthétique au stade de l'Eveil et la construction d'une structure artificielle pour l'escalade.
- > 47 millions d'euros pour le tramway
- > 27 millions d'euros pour la rénovation urbaine des Grésilles

Des aides pour des dossiers particuliers



- > SAINT-SEINE-sur-VINGEANNE : depuis plusieurs années, la rénovation de l'église était reportée. Celle-ci a débuté au printemps.
- > Les MAILLYS : le Plan de prévention des risques d'inondation a suscité de nombreuses réactions. Elus et propriétaires ont sollicité leur député qui a saisi le Préfet pour un examen des points litigieux du PPRI.

- > PERRIGNY-sur-L'OGNON : à l'invitation de Jean-Paul DELFOUR, maire de PERRIGNY-sur-L'OGNON, le député a rencontré les maires des communes de LAMARCHE-sur-SAONE, SOISSONS-sur-NACEY, TALMAY et PONTAILLER-sur-SAONE pour évoquer le devenir de leurs Centres de Première Intervention dans le cadre d'un nouveau schéma de couverture des risques à l'étude au niveau du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Une réunion similaire s'est tenue à BEIRE-le-CHATEL.
- > FLAMMERANS : Suite aux problèmes liés au réseau d'assainissement de FLAMMERANS, le député Rémi DELATTE a contribué, aux côtés de Dominique GIRARD, maire, à la recherche de solutions pour cet épineux dossier du prix de l'eau.

Des aides au financement de projets communaux

- BEAUMONT-sur-VINGEANNE : restauration du pont communal
- BOURBERAIN : rénovation de la traversée du village
- CUISERAY : remise en état du lavoir
- FLAGEY-les-AUXONNE : réhabilitation de la mairie
- MAGNY-MONTARLOT : construction d'une classe élémentaire
- SAINT-SAUVEUR : travaux de voirie RD 25
- BEZOUOTTE / CHARMES / CUISERAY / MIREBEAU-sur-BEZE / TANAY : rénovation du groupe scolaire (SIVOS)
- SOIRANS / TRECLUN : aide au pôle scolaire (SIVOS)
- SAINT-MAURICE-sur-VINGEANNE : rénovation du lavoir et du mur du cimetière
- VAROIS-et-CHAIGNOT : aménagement de la salle du conseil municipal
- CHEUGE : installation de bacs à fleurs
- VILLERS-les-POTS : aménagement d'une piste cyclable

RENCONTRES ANNUELLES AVEC TOUS LES ÉLUS

Cette collaboration passe également par la rencontre annuelle avec tous les élus à RUFFEY-les-ECHIREY, ORAIN, VONGES, VILLERS-les-POTS et BELLENEUVE.



Une écoute attentive des citoyens et des professionnels

Rémi DELATTE considère qu'il est important de relayer les préoccupations et attentes des acteurs du terrain au niveau national lors de l'élaboration des lois. C'est pourquoi, il est à l'écoute permanente des citoyens soit dans les communes, soit à sa permanence hebdomadaire.

Quelques exemples de cette écoute attentive

> **AGRICULTURE** : Pour le « Bilan de Santé de la PAC », les responsables de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEA et des JA ont été en lien permanent avec Rémi DELATTE, qui est intervenu plusieurs fois sur les conséquences financières pour les exploitations agricoles du département.

> **ENSEIGNEMENT** : Rémi DELATTE a reçu les représentants de l'UNI et de Générations Campus pour faire le point sur la situation du campus universitaire de Dijon et sur les réformes de l'enseignement supérieur ; sachant que Rémi DELATTE rencontre régulièrement la Présidente de l'Université, Sophie BEJEAN.

> **LES ENTREPRISES** : Rémi DELATTE a accueilli à l'Assemblée Nationale une délégation de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Côte-d'Or. Elle a exprimé ses propositions face à la conjoncture. De même, il rencontre les représentants du MEDEF et des organisations professionnelles fréquemment.

> **LES ARTISANS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION** : Avec l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, qui compte 700 professionnels, et leur Président Général, Patrick JACQUIER, Rémi DELATTE a abordé différents sujets d'actualité, notamment

les nouvelles normes hôtelières et la baisse de la TVA sur la restauration.

> **LA SANTE** : La préparation du vote de la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » a amené Rémi DELATTE à multiplier les contacts avec les professionnels de santé publique ou privée.

> **LES SALARIES** : AMORA, NELTEC, VALEO... A chaque fois, Rémi DELATTE intervient pour soutenir les hommes et les femmes de ces entreprises qui sont confrontés à des situations éprouvantes. De la même façon, il soutient auprès du médiateur du crédit, les dossiers des entreprises qui connaissent des difficultés de financement.



> **DANS LES QUARTIERS** : Rémi DELATTE a appuyé la création de l'Unité Territoriale de Quartier (Uteq) pour renforcer la sécurité publique des GRESILLES.



L'ORGANISATION DE DEBATS « DE VOUS A MOI »

Afin de bien intégrer les problématiques et les observations, des associations, citoyens ou professionnels et pour mieux relayer les attentes, Rémi DELATTE organise des concertations « DE VOUS A MOI ». Quelques exemples des thèmes abordés : la prise en charge des handicapés, le milieu carcéral, les OGM, la santé, l'université, les lycées, l'ouverture des magasins le dimanche, le pouvoir d'achat des retraités, le commerce indépendant, l'activité pharmaceutique...

